



Ferrié – Avenue de la Gare
47140 PENNE D'AGENAIS
(05.53.49.58.84
☎ 05.53.49.58.88
E-mail : ccpa.penne@wanadoo.fr

PROCHAINE RE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Séance du 2 juin 2014

Présents :

Marie-Thérèse POUCHOU	Présidente de la CCCPA
Yann BIHOUEE	Maire de St Sylvestre s/Lot (Président de la Commission EJ)
Gérard MULLER	Mairie de Penne d'Agenais
Jean-Noël DENIS	Mairie de Penne d'Agenais
Valérie GRENIER	Mairie de Dausse
Huguette ANDRIEU	Mairie de Dausse
Danièle MULOT	Mairie de Massoulès
Ludivine SABATIER	Mairie de Massoulès
Sabrina LALE	Mairie de Massoulès
Guillaume PICCOLI	Mairie d'Auradou
Carole JACQUET	Mairie de Trémons
Jacky-Pierre TONNELÉ	Mairie de Frespech
Monique PIMOUGUET	Consultante CCPA (Éveil culturel)
Sandrine PICHAYROU	Consultante CCPA (Eveil Culturel)
Véronique BERREVILLE	Directrice ALSH (IFAC Aquitaine)
Jérôme CRAYSSAC	Directeur des services CCPA, coordinateur administratif
Jeanette BRETAUDEAU	Responsable du RAMP
Jenny MENDLEVTCH	Directrice Pôle Enfance Jeunesse, Penne d'Agenais
Sandrine GUYON	Secrétaire pôle enfance, coordinatrice administrative CEJ
Pédro ROMANO	Animateur ALSH (CCPA)

Absents excusés :

Sylvie CASSAGNE – PERLOT	Directrice de la Crèche de St Sylvestre sur Lot
Colette PIETREMENT	Commune de Massoulès
David ZAGNI	Technicien/Coordonnateur IFAC Aquitaine
Magali AURENSAN	Conseillère Technique CAF 47
Sophie PINSOLLES	Mairie de St Sylvestre sur Lot
Jean-Pierre BABIEL	Mairie de St Sylvestre sur Lot

Monsieur Bihouée accueille les membres de la commission et les remercie pour leur engagement. Un tour de table est réalisé pour que chacun des participants se présente. Il ouvre la séance en expliquant le rôle et les actions de la commission.

L'Eveil culturel est une action qui permet de proposer des spectacles professionnels (hors temps scolaire) à la population du territoire et plus précisément aux scolaires. Il s'inscrit dans le cadre du schéma de développement du contrat Enfance et Jeunesse signé entre la CCPA et la Caisse d'Allocation Familiale du Lot-et-Garonne.

En général, 2 spectacles sont programmés dont un, en partenariat avec Fumel Communauté permettant d'avoir une représentation de qualité et de proximité que la CCPA, seule, ne pourrait pas acquérir.

L'objectif est d'amener parents et enfants à partager un moment culturel de proximité, créant un lien entre les générations, permettant les échanges entre les familles.

Afin d'assurer un meilleur succès à cette démarche, une association est organisée avec les établissements scolaires pour que les enseignants construisent un projet pédagogique autour des spectacles.

L'action se caractérise par l'intervention en sensibilisation dans les classes de l'auteur ou des acteurs et d'une préparation d'une lecture sur la bibliographie de l'auteur pour la soirée lecture à voix haute.

Durée des interventions en sensibilisation : 1 h environ.

Monique PIMOUGUET présente les projets de spectacles de 2015 :

1. « FRAGILE » de la Compagnie Le Clan des Songes.

Spectacle qui sera commandé par la CCPA.

Théâtre d'images de marionnettes et de formes animées qui excelle dans la manipulation (sans textes).

Étrange épopée d'un petit bonhomme solitaire qui voyage avec une valise pour unique compagnon de route, enfermant tout un monde magique.

Tout public, à partir de 3 ans jusqu' au CE2.

Deux représentations seront programmées en juin dans la salle d'animation de Penne d'Agenais, le même jour.

Préalablement, des ateliers de sensibilisations sont programmés en temps scolaire (1 h d'intervention) sur le thème du spectacle.

→ Les auteurs des deux titres suivants sont invités par l'OCCE, associé à THEA et donc interviendront en temps scolaire.

2. « CENT CULOTTES ET SANS PAPIERS » de Sylvain Levey, Compagnie La Sotie, en partenariat avec Fumel Communauté.

C'est une chronique du monde scolaire, « l'école devient le miroir de notre société et de sa consommation effrénée ».

Ce spectacle est un projet départemental conventionné avec plusieurs partenaires et choisi par Fumel Communauté qui se produira le **samedi 29 novembre 2015 à 17h30 à Fumel.**

Tout public, à partir de 8 ans jusqu'à 12/13 ans.

Ultérieurement, des ateliers de sensibilisations sont programmés en temps scolaire (1 h d'intervention) sur le thème du spectacle, en présence de l'auteur.

Une soirée "Lecture à voix haute" sera organisée où les enfants volontaires offriront à leur famille cette lecture préparée en classe avec l'enseignant sur le thème du spectacle et qui sera suivi d'un temps d'échange avec l'intervenant.

3. « LA PETITE DANUBE » de Jean-Pierre Cannet, Editions théâtrales.

Attention : pas de représentation prévue.

Anna, une petite fille raconte son enfance, quelque part au pied des Carpates, le long du Danube « dans une éternité d'enfance et de guerre ».

Ce spectacle sera créé en septembre 2015 par Le Terrain Vague.

Autre livre de l'auteur Jean-Pierre Cannet pas encore édité :

4. « CADDY » texte actuellement préparé par des jeunes adolescents et représentation fixée provisoirement le samedi 11/04/2015.

Tout public à partir du CE2.

Dans le cadre de l'année Jean-Pierre Cannet, La Compagnie du Terrain Vague propose une sensibilisation sur son univers « Le Monde imaginaire » à partir d'une valise contenant des objets issus des textes de l'auteur.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS

Présentation du Relais par Janette BRETAEU, Animatrice.
Voir document en pièce jointe.

Explication des MAM (Maison d'Assistants Maternelles) suite à l'ouverture d'une à St Sylvestre sur Lot.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Véronique Berreille, Directrice de l'ALSH présente le fonctionnement de la structure.

La CCPA est propriétaire de l'accueil de loisirs sans hébergement qui confie la gestion à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil Gascogne Guyenne (IFAC).

La capacité d'accueil de l'ALSH est de 120 enfants de 3 ans à 17 ans.
Les enfants sont réparties sur 6 groupes selon leurs âges.

Les enfants du territoire de la CCPA sont prioritaires. Toutefois ceux des communes extérieures sont acceptés en fonction des disponibilités. Des accords sont signés avec les communes ou EPCI des territoires alentours.

Les enfants porteurs d'un handicap peuvent être accueillis, à ce jour 2 cas.

Ses horaires d'ouvertures sont de 7h30 à 18h30 en pleine activité et une permanence d'accueil est assurée par la direction en semaine, hors vacances scolaires de 9h à 16h30.

2 bus acquis par la CCPA sont à disposition pour la structure (9 places et 22 places).
Les repas sont fournis par la Sté Scolarest.

Le rôle de l'IFAC est de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs exprimés par les familles et par les enfants. C'est une référence et une base de travail pour l'équipe d'animation.

La vie quotidienne est régie par des règles de vie et organisée en fonction du déroulement d'une journée type. Ainsi, ces règles de vie permettent à l'enfant de se responsabiliser et de s'impliquer dans la vie de la structure.

Le personnel comprend des animateurs permanents, titulaires du diplôme BAFA ou en cours de formation ou non diplômés (en fonction du taux accordé par la réglementation) et des vacataires en renfort lors de pics de fréquentation.

Les animateurs sont divisés par groupe et « tournent » pour une plus grande polyvalence.

Un grand nombre d'activités sont réalisées et mises en place à travers un thème choisi par l'équipe, les enfants, et suivant la période.

L'ALSH organise des sorties journalières, mini camps, s'associe à des structures et à des associations locales.

L'équipe d'animation travaille en relation avec le collège de Penne d'Agenais et met en place des activités spécifiques dédiées aux plus grands.

Nouvelle organisation de fonctionnement de la structure suite à l'aménagement du rythme scolaire : un circuit de transport est mis en place le mercredi pour permettre aux enfants d'accéder aux services de l'accueil de loisirs. Deux lignes de ramassage sont instaurées en fonction du nombre d'enfants inscrit à l'ALSH.

L'activité de l'ALSH a vu sa fréquentation augmenter chaque année. En 2013, première année de baisse du taux d'occupation s'expliquant par la mise en place des rythmes scolaires en septembre (en moyenne 70 à 75 enfants par jour).

En cause aussi, d'autres évènements : changement de direction, nouveau système de règlement à l'inscription, consommation au plus juste de la participation des familles...

Le système de réservation et paiement à l'avance permet de mieux gérer les dépenses de personnel et de fonctionnement. Il a eu un effet de prise de conscience du coût du service et qui permet au final de réduire les impayés.

Le budget de fonctionnement de l'ALSH s'élève à 268 000 € pour l'année 2013.

La CCPA participe financièrement sur la base d'un forfait mensuel moyennant le coût de la journée par enfant. Le solde éventuel est versé sur présentation du compte de résultat annuel.

Le coût d'une journée enfant est d'environ 30 € et peut se décomposer ainsi, 10 € à la charge des parents (aides), 10 € à la charge de la CAF et 10 € à la charge de la collectivité.

Thème de la saison estivale « 7 merveilles du monde »

- Un seul spectacle est programmé à la fin de la période estivale, le **vendredi 29 août à 19 h** à l'ALSH.
- Chaque vendredi : kermesse.
- 17 animateurs présents pour toute la saison.
- Sorties prévues : camp en Dordogne, zoo de Pessac, mini séjour, accrobranche...
- Confection d'un jardin d'intérieur et d'extérieur.

M. Bihouée informe que lors des prochaines réunions, la commission sera scindée en deux parties comme suit :

- ALSH et périscolaire
- Eveil culturel, RAM

M. Bihouée invite l'assemblée à venir voir le spectacle de fin de saison.

Le Président de la Commission Enfance & Jeunesse

Yann BIHOUÉE